https://www.saintsebastien.fr/securite-prevention/prevention/les-risques-majeurs/

Les risques majeurs

14 décembre 2021

La ville est exposée à certains risques. La préfecture et la Ville les ont pris en compte.

Les risques sont recensés dans le document en téléchargement ci-contre : le Document d'Information Communal sur les RIsques Majeurs (DICRIM)

À quels risques majeurs sommes-nous exposés ?

Le risque d'inondation

Le risque d'inondation est fort sur 175 ha de champ d'expansion des crues comprenant les îles Forget, Héron et Pinette, qui sont des espaces de loisirs. Le boulevard des Pas enchantés peut également être inondé en cas de crue importante.

Le plan des surfaces submersibles de la Loire s'applique aux projets de construction afin de limiter l'occupation du sol dans les secteurs à risques.

En période de crues (octobre à avril), des zones à proximité des cours d'eau sont inondables. La plupart des ruisseaux peuvent monter très vite, notamment en cas de pluies d'orage. Ne vous laissez pas surprendre !

Plan de Prévention du Risque d'Inondation

Plan de Prévention du Risque d'Inondation

Les risques météorologiques

Pictogramme risques météorologiques

Vent violent, pluie, inondations, orages, canicule, grand froid, neige, verglas. Météo-France diffuse une carte de vigilance dans les 24 heures à venir. Le département y est signalé en niveau vert, jaune, orange ou rouge. Dès le niveau orange, qui prévoit un phénomène dangereux de forte intensité, les pouvoirs publics s'organisent pour réagir.

Le risque industriel

Pictogramme risque industriel

De nombreux établissements fabriquent ou utilisent des produits chimiques dangereux, disposent de réserves de gaz ou stockent des produits inflammables.

Le risque transport de matières dangereuses

Pictogramme transport de matières dangereuses

Un risque « mobile » sur les routes, voies ferrées et voies navigables ou par les canalisations de gaz et de pétrole.

Le risque est plus important à proximité des zones industrielles ou des grands axes de circulation (par exemple sur le boulevard périphérique) sur lesquels passent un grand nombre de poids lourds.

Alerte

Début de l’alerte

En cas d’événement nécessitant une mise à l’abri, l’alerte sera donnée par les sirènes, testées chaque premier mercredi du mois à midi. Elles émettent un son caractéristique en trois séquences d’une minute et 41 secondes : le signal national d’alerte.

Pictogramme début d'alerte

Pictogramme début d'alerte

Fin de l’alerte

Une fois le danger écarté, les sirènes émettent le signal de fin d’alerte, un son continu de 30 secondes.

Pictogramme fin d'alerte

Pictogramme fin d'alerte

Pour en savoir plus

Sites Internet

- Risques naturels et technologiques (Préfecture)
- Prévention des risques et nuisance (DREAL)
- Prévention des risques majeurs (Gouvernement)

À savoir

Logo France Bleue Loire Océan Une convention a été passée entre la préfecture et France Bleue Loire Océan pour vous informer de l’évolution de la situation. Écoutez France Bleue Loire Océan sur 101,8 FM.

Contact

Prévention – Sécurité
2 rue du 8 Mai
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

02 40 80 85 40

Écrire

Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

Documents à télécharger

- | 0.00
- **DICRIM**
  pdf | 5.64 Mo

- Contact
- Documents